

Module n°4 : Module 4 : Acheter la formation et optimiser son budget

Contexte

DISPOSITIF EN 5 MODULES INDÉPENDANTS

Dans un contexte d'évolution et de transformation permanente des métiers de la fonction publique hospitalière, la mise en œuvre de la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences (GPMC) est inscrite comme une priorité du projet social de nombreux établissements de santé. Pourtant, le déploiement de cette démarche et de ses outils ne va pas de soi et soulève de nombreuses difficultés. La politique de formation constitue un axe clé de la GPMC. Elle est élaborée en cohérence avec les orientations du projet d'établissement et de la politique des ressources Humaines. Les missions du responsable et/ou du chargé(e) de formation continue sont donc primordiales afin de déployer et de coordonner efficacement la politique de formation au sein de l'établissement. Afin de pouvoir au mieux exercer ces missions, le responsable / chargé(e) de formation continue se doit de détenir lui-même les compétences requises et se former efficacement.*

Objectifs

Objectif général :

- Appréhender et maîtriser les procédures d'achat de formation spécifiques au marché public de la fonction publique hospitalière.

Objectifs spécifiques :

- Maîtriser les règles de l'achat public applicables à la formation
- Choisir la meilleure offre
- Appréhender la rédaction des documents contractuels
- Optimiser son budget de formation

Renseignements complémentaires

5 modules indépendants et autonomes composent le parcours "Professionnalisation des responsables et chargés de formation continue". Ces modules peuvent se réaliser en distanciel ou en présentiel.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES DES MODULES : pédagogie active, variée et basée sur la pratique. Sera également privilégiée une alternance entre apports théoriques et pratiques (analyse réflexive des pratiques professionnelles, études de cas, travaux de groupe, simulations, etc) permettant à tous professionnels de renforcer leurs

Programme

- Les règles de la commande publique adaptées à l'achat de formation
- La sélection et l'analyse des offres
- La négociation avec les prestataires
- La rédaction des documents contractuels
- Passer du budget de formation au budget de développement des compétences
- La construction du budget du plan de développement des compétences au regard de l'analyse des besoins globaux et individuels
- L'analyse et l'optimisation des coûts de formation

Public

Responsables ou chargés de la formation continue au sein de leur établissement.

Exercice

2023

Nature

AFR

Organisé par

CNEH

Durée

21 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences